

- Région : BRETAGNE
- Département : MORBIHAN
- Commune : NOSTANG

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DU CCAS DE NOSTANG**

SÉANCE DU LUNDI 20 mars 2023

– Approbation du procès-verbal de la réunion de la Commission Administrative du 26 septembre 2022 –



**Liste des délibérations suite à la Commission Administrative du Centre Communal
d'Action Sociale de la commune de Nostang, le lundi 20 mars 2023 :**

DATE	NUMÉRO D'ORDRE	INTITULÉ	VOTE
20/03/2023	2023-CCAS-01	Compte de gestion 2022	Voix : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
20/03/2023	2023-CCAS-02	Compte administratif 2022	Voix : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
20/03/2023	2023-CCAS-03	Affectation du résultat de 2022 sur 2023	Voix : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
20/03/2023	2023-CCAS-04	Budget primitif 2023	Voix : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

**Le Maire,
Jean-Pierre GOURDEN**



Mairie de NOSTANG
2, rue Paul Le Roux – Boîte Postale 27
56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68 Courriel : mairie@nostang.fr

2023-CCAS-01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-trois, les trente mars, à dix-huit heures trente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de NOSTANG, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN.

Date de convocation de la Commission Administrative : 13 mars 2023

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Nicole NOUAILLE, Yolande LE BIHAN, Suzanne CAROUR, Monique DANIGO Marie LE QUINTREC, Renée GAIVORT, Lucie KOWAL

Etaient absents : Myriam ROSSOLIN,

Secrétaire de séance : Nicole NOUAILLE

COMPTE DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE 2022

Marie LE Quintrec présente le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir dé libéré et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour expédition conforme
NOSTANG, le 21/03/2023
Le Président,



Jean-Pierre GOURDEN

Le secrétaire de séance,



Nicole NOUAILLE

Mairie de NOSTANG
2, rue Paul Le Roux – Boîte Postale 27
56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68 Courriel : mairie@nostang.fr

2023-CCAS-02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-trois, les trente mars, à dix-huit heures trente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de NOSTANG, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN.

Date de convocation de la Commission Administrative : 13 mars 2023

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Nicole NOUAILLE, Yolande LE BIHAN, Suzanne CAROUR, Monique DANIGO Marie LE QUINTREC, Renée GAIVORT, Lucie KOWAL

Etaient absents : Myriam ROSSOLIN,

Secrétaire de séance : Nicole NOUAILLE

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Marie Le Quintrec explique que le compte administratif est établi par l'ordonnateur et permet de retracer l'ensemble des opérations budgétaires de l'exercice N-1. Celui-ci doit être conforme en tout point avec le compte de gestion établi par le comptable.

Le Compte Administratif 2022 établit les éléments suivants :

- **Section de fonctionnement**
Dépenses : 5 632, 08 €
Recettes : 4 377, 16 €
soit un déficit de clôture de 1 254, 96 €
- **Section d'investissement**
Néant

Après en avoir délibéré, en l'absence du Président et à l'unanimité, la commission administrative :

- **DECLARE** le compte administratif 2022 conforme en tous points au compte de gestion 2022.
- **APPROUVE** le compte administratif 2022 du budget CCAS de tel que présenté

*Pour expédition conforme
NOSTANG, le 21/03/2023*

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Affiché le

ID : 056-215601485-20230320-022023-DE

Le Président,

Jean-Pierre GOURDEN



Le secrétaire de séance,

Nicole NOUAILLE

Mairie de NOSTANG
2, rue Paul Le Roux – Boîte Postale 27
56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68 Courriel : mairie@nostang.fr

2023-CCAS-G4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-trois, les trente mars, à dix-huit heures trente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de NOSTANG, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN.

Date de convocation de la Commission Administrative : 13 mars 2023

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Nicole NOUAILLE, Yolande LE BIHAN, Suzanne CAROUR, Monique DANIGO Marie LE QUINTREC, Renée GAIVORT, Lucie KOWAL

Etaient absents : Myriam ROSSOLIN,

Secrétaire de séance : Nicole NOUAILLE

AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR L'EXERCICE 2023

Marie Le Quintrec rappelle que le déficit de la section de fonctionnement s'élève à 1 254,92 €.

Aussi, conformément à l'instruction comptable M 14.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, la commission administrative affecte le résultat de 2022 comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice 2022	- 1254,92 €
B. Résultat antérieurs reportés	2 560,89 €
C. Résultat de fonctionnement à affecter = A+B	1 305,97 €
D. Solde d'exécution 2020 d'investissement	NEANT
E. Résultat d'investissement antérieurs reportés	NEANT
F. Résultats d'investissement à affecter D+E	NEANT
G. Solde des restes à réaliser d'investissement	
Restes à réaliser - Dépenses	NEANT
Restes à réaliser - recettes	NEANT
Besoin de financement	NEANT
Excédent de financement	
H. Besoin de financement ou excédent d'investissement	

=F+G	NEANT
Affectations	
I. Report en investissement	NEANT
J. Report en fonctionnement <i>Affectation de résultat en 002</i> <i>Affectation en 1068</i>	1 305,97 €

Pour expédition conforme
NOSTANG, le 21/03/2023



Jean-Pierre GOURDEN

Le secrétaire de séance,

Nicole NOUAILLE

Mairie de NOSTANG
2, rue Paul Le Roux – Boîte Postale 27
56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68 Courriel : mairie@nostang.fr

2023-CCAS-04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-trois, les trente mars, à dix-huit heures trente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de NOSTANG, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN.

Date de convocation de la Commission Administrative : 13 mars 2023

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Nicole NOUAILLE, Yolande LE BIHAN, Suzanne CAROUR, Monique DANIGO Marie LE QUINTREC, Renée GAIVORT, Lucie KOWAL

Etaient absents : Myriam ROSSOLIN,

Secrétaire de séance : Nicole NOUAILLE

BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur Le maire propose à la commission administrative un budget arrêtant une section de fonctionnement et d'investissement comme suit :

- Section de fonctionnement :

Les dépenses et les recettes sont équilibrées à la somme de 5 655,97 €

- Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes sont équilibrées à la somme de 0 €

*Pour expédition conforme
NOSTANG, le 21/03/2023*

Le Président

Jean-Pierre GOURDEN



Le secrétaire de séance,

Nicole NOUAILLE

Jean-Pierre GOURDEN	Marie LE QUINTREC	Nicole NOUAILLE
Yolande LE BIHAN	Suzanne CAROUR	Renée GAIVORT
Lucie KOWAL	Myriam ROSSOLIN Absente excusée	Monique DANIGO